

UN OPPIDUM* AU CAMP DE CESAR ?

Des vestiges d'occupation datant d'avant l'ère chrétienne ont été mis au jour sur différents endroits du territoire de Sainte Gemmes-sur-Loire, notamment sur les bords de la Maine et de la Loire. Mais rien n'atteint l'ampleur de ce qui a été découvert sur la crête appalachienne* de Frémur.

Avant la conquête romaine, les signes d'une certaine occupation humaine ont été signalés sur des sites donnant sur la Loire ou proches d'un de ses affluents. Il en existe plusieurs en Anjou, cités par Michel Provost : «... *promontoire barré du Châtelier à Chênebutte-les-Tuffeaux, l'enceinte de Saint Julien dans un coude de l'Oudon à Châtelaire, l'éperon barré de la Ségourie dans un coude de l'Evre au Fief-Sauvin, le site de confluence de la Maine et de la Loire à Sainte Gemmes-sur-Loire* ».

La population celte, dès son arrivée à une date inconnue dans le territoire qui formera la « civitas* Andecavorum » a dû occuper elle aussi ce site de confluence plus avantageux que celui d'Angers à l'écart de la Loire....Selon l'archéologue Victor Godard-Faultrier, les « *pièces d'or celtiques* » trouvées dans le triangle du confluent sont si nombreuses qu'elles ont donné au seul cours d'eau du site le nom de « Ruisseau Doré ». Ces pièces n'ont pas pu être frappées après 52 avant J.C. car les Romains avaient interdit toute frappe de monnaie d'or par un peuple gaulois. Elles peuvent l'avoir été à une époque beaucoup plus ancienne....

Michel Provost résume les conclusions des chercheurs qui se sont succédés sur le site : « *Si aucune découverte de l'âge du fer n'a été effectuée à Angers, il n'en est pas de même dans la commune voisine de Sainte Gemmes où existe aussi un magnifique site défensif au confluent de la Maine et de la Loire* »

« *La carte géologique au 1/50 000 montre bien ce triangle : il se termine par un abrupt sur la Loire au sud, à l'emplacement actuel des villages de Sainte Gemmes et Port Thibault ; il est protégé du côté de la Maine à l'ouest par des marais et il est défendu au nord-est par une bande étroite de roches ordoviciennes (ère primaire) de 3,7 km de long, barrant naturellement le 3^{ème} côté du triangle, mis à part la partie est, entre le Moulin Carré et Pouillé, où s'étalait le marais du ruisseau de Frotte-Pénil...*

Les premiers habitants de l'Anjou semblent avoir vite remarqué le caractère exceptionnel du site. « *Tout d'abord la partie de la crête appalachienne* orientée vers Angers, a été renforcée par un talus et un fossé artificiel qui se distinguent encore fort bien dans la topographie entre les villages du Hutreau et de Frémur au lieu-dit « Camp de César », sur 700 m de long...La levée artificielle y a encore près de 4 m de haut et 7 à 8 m de large. Elle se compose d'un agglomérat de terre et de pierres* ». Ce système de défense qui ne date que de La Tène* est un talus massif en terre précédé d'un fossé à fond plat.

Toussaint-Charles Béraud pensait déjà que, aux époques du premier et du second âge du fer (période de la Tène*), « *le site du confluent contrôlait à la fois le chemin de la rive nord de la Loire par un gué sur la Maine et le chemin de la rive sud du fleuve par une chaussée traversant la Loire, 2 km en aval des Ponts de Cé* ».

En 1904 et 1905, Pierre Beziau remarquait l'existence d'une chaussée qui traversait la Loire, à « *2 km en aval* » des Ponts de Cé, en face de l'île du Buteau, dans la partie la plus étroite de l'île aux Chevaux. Elle était constituée de « *2 lignes de pieux, plantés à 1,20 m environ l'un de l'autre* » qui retenaient un pavage de « *pierres plates en schiste bleu* ».

Cette chaussée semblait partir en direction de Saint Maurille et sous l'île aux Chevaux dans la direction des rochers de Sainte Gemmes. Pierre Beziau avait daté ce gué du néolithique après l'étude de plusieurs pieux. Plus récemment, Olivier Desmazières lui attribuait une époque au moins protohistorique.*

Et le passage de la Maine ? Il est plus difficile à localiser car l'implantation de radiers* de moulins a pu fausser les observations. Faut-il le situer à 300 m au nord du village de la Pointe, dans l'île Chevière ? Selon Toussaint-Charles Béraud, les sondages opérés en 1845 et 1846 pour le tracé du chemin de fer de Nantes ont permis de constater l'existence d'un radier qui s'étend « *sans solution de continuité d'une rive à l'autre sur une longueur de près de 200 m* ». De plus, une chaussée située à la sortie du pont côté Bouchemaine se dirigeait par un léger détour vers un chemin connu dans le pays sous le nom de « *chemin romain* ». A cet endroit précis, M. Cardot a observé pendant la sécheresse de l'été 1976 les traces « *d'un magnifique gué* » traversant la Maine.